**Communiqué de presse**
22 juin 2023

# Préservation du Patrimoine lance le 1er réseau de mandataires dédiés à la rénovation énergétique

**Préservation du Patrimoine, spécialiste de la rénovation énergétique pour les particuliers, lance le premier réseau de mandataires dédiés à la rénovation énergétique. Un modèle unique en son genre dans un secteur porteur puisqu'on estime le marché potentiel de la rénovation énergétique à plus de 30 milliards d'€* pour la France.**

## Un réseau de mandataires dédié à la rénovation énergétique : une révolution pour les particuliers

Dans un contexte où l'énergie est l'enjeu majeur de l'époque, de plus en plus de Français souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation énergétique pour avoir des logements plus économiques, éco-responsables et améliorer leur confort. Pour répondre à cette demande et accélérer la transformation des habitations, Préservation du Patrimoine lance **le premier réseau de mandataires dédiés à la rénovation énergétique**.

Créé en 2005, Préservation du Patrimoine intervient pour tous les travaux visant à rénover l'habitat des particuliers. L'entreprise bénéficie d'un fort maillage territorial en pleine croissance avec 47 départements couverts et la mobilisation de plus de 400 spécialistes pour déployer ses solutions dédiées à la rénovation énergétique ou d'amélioration de l'habitat. Le lancement du réseau de mandataires, unique sur le marché de la rénovation énergétique, va permettre à l'enseigne d'être au plus proche des Français.

Ce réseau permettra d'**accélérer la transition énergétique des foyers**. L'arrivée de ces nouveaux mandataires a pour objectif d'**accompagner les particuliers** qui souhaitent se lancer dans des travaux de rénovation, avec un rôle de **conseiller** à part entière, qu'il s'agisse d'expliquer les produits et travaux les plus adéquats aux besoins de chacun, les aides de l'Etat et d'aider à leur obtention.

*« Le lancement de ce premier réseau de mandataires dédiés à la rénovation énergétique s'inscrit dans notre volonté de lutter contre le changement climatique, de soutenir le pouvoir d'achat des foyers et d'améliorer la qualité de vie des Français grâce à des logements plus confortables, économiques et écologiques. Notre ambition est d'avoir un mandataire à moins de 10km pour chaque Français, permettant ainsi d'avoir une proximité client pour mieux accompagner les demandes d'aides et le suivi des travaux. »* **explique Michael Brochard, fondateur et Directeur Général de Préservation du Patrimoine.**

## Un projet qui répond aux évolutions des modes de travail

Ce projet répond aux attentes de plus en plus de Français à l'égard du travail, en leur permettant de se tourner vers **l'entrepreneuriat**, et de gagner ainsi en liberté, en autonomie et en flexibilité. Cette indépendance est facilitée et boostée par

l'accompagnement de Préservation du Patrimoine : l'accès à un réseau de franchisés expérimentés dans les régions, avec un soutien de techniciens intégrés, des produits de qualité aux prix ultra-compétitifs avec une garantie décennale...

*« Le métier de mandataires est encore peu connu et se développe car il est idéal pour ceux qui ont besoin d'indépendance et de liberté, sans pour autant être seuls grâce à notre accompagnement. En effet, en devenant mandataires Préservation du Patrimoine, les Français qui souhaitent changer de vie deviennent entrepreneurs et peuvent commercialiser les produits et services du Groupe. Ce premier réseau de mandataires dédié à la rénovation énergétique répond également au souhait des Français de donner du sens à leur travail en leur permettant de participer à la transition énergétique. »* **explique Michael Brochard, fondateur et Directeur Général de Préservation du Patrimoine.**

Pour ce lancement, Préservation du Patrimoine a souhaité mettre en avant les produits et les services les plus plébiscités par les Français qui souhaitent passer aux énergies vertes ou entretenir leur maison. Les mandataires pourront ainsi proposer des **panneaux photovoltaïques**, des **pompes à chaleur ou des prestations d'amélioration de l'habitat (Pergola, entretien de toiture, de façade…)** La pose et l'entretien de l'ensemble des services et produits est garantie par les équipes en internes, spécialistes de la rénovation disposant de toutes les qualifications et certifications nécessaires (RGE Qualibat, QualiPV, QualiPAC).

*« J'ai eu la chance de faire partie de la phase de test pour le lancement du réseau de mandataires. En seulement quelques semaines, j'avais déjà trouvé plusieurs dizaines de personnes intéressées pour devenir mandataires. Certains sont en contact direct avec de potentiels clients comme les paysagistes, les ramoneurs ou encore les mandataires immobiliers… Ce sont des profils très complémentaires avec notre réseau car ils ont connaissance des besoins en rénovation énergétique des particuliers mais n'avaient jusqu'à présent pas de solutions à leur proposer. Demain, ils pourront y répondre. »* **explique Luigi Vernhettes, Franchisé du Sud Ouest.**

## Un accompagnement 360° des mandataires

Pour s'assurer que ses mandataires possèdent les compétences nécessaires pour répondre aux attentes des Français, Préservation du Patrimoine met à leur disposition un **programme de formation complet**. Après une **formation** en présentiel, au sein d'une agence et accompagné par un parrain, composée de plusieurs modules indispensables (juridique, méthode de vente, technique & produits, outils & logiciels), les mandataires peuvent parfaire leur apprentissage avec une **formation continue**, en e-learning. Elle leur permet de rester au courant des actualités du marché, des dernières aides à la rénovation et des nouveaux produits, afin d'être toujours au plus proche des Français et de les conseiller au mieux.

En complément, les équipes Préservation du Patrimoine mettent à disposition des mandataires de nombreux outils et services :

- Une **hotline dédiée aux mandataires** afin de répondre à leurs interrogations qu'elles soient techniques, commerciales…
- Un **service administratif** à leur disposition pour la gestion de leurs dossiers, leur facturation ou encore le suivi de leur client
- Des **outils de vente** (plaquettes, supports de présentation, catalogues, affiches, cartes de visite…)

- Des **logiciels performants et spécifiques** permettant son évaluation thermique et l'estimation du coût des travaux des Logiciels

L'ensemble de ces services est compris dans l'**abonnement mensuel de 129 €** pour rejoindre le réseau Préservation du Patrimoine. Un investissement mineur alors que le mandataire Préservation du Patrimoine a deux leviers de rémunération : une **rémunération de production** sur les produits et services commercialisés et une **commission de parrainage** grâce au réseau qu'il aura l'occasion de développer. Il se verra ainsi rémunéré sur les commissions générées par tous les mandataires issus de son réseau. Les revenus moyens d'un mandataire se situent entre 25 000€ et 80 000€ à l'année.

Les candidats peuvent postuler depuis le 8 juin directement sur le site web de Préservation du Patrimoine ou bien se rapprocher de leur franchisé en région.

Pour postuler > cliquez ici <

**A propos de Préservation du Patrimoine :**

Fondée en 2005 par Michael Brochard, Gwénaël Vaillant et Antonio Silva Neto, Préservation du Patrimoine est le premier réseau français de rénovation énergétique. Du diagnostic énergétique aux démarches administratives en passant par l'éligibilité aux aides financières, les particuliers sont accompagnés de A à Z et ce avec un seul et unique interlocuteur, expert de la rénovation énergétique, également en charge du suivi des travaux jusqu'à la fin du projet.

Forte d'un maillage territorial en pleine croissance (35 points de vente dont 29 franchises), Préservation du Patrimoine mobilise plus de 400 spécialistes. L'entreprise compte plus de 200 collaborateurs à la tête du réseau pour accompagner les franchisés et enregistre 60M € de chiffre d'affaires en 2023.